

RAPPORT ANNUEL 2023
CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY



Arrondissement Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge
Édifice Andrée P. Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6
[Conseil de Quartier.Pointe-de-Sainte-Foy@ville.quebec.gc.ca](mailto:Conseil.de.Quartier.Pointe-de-Sainte-Foy@ville.quebec.gc.ca)

24 AVRIL 2024

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MOT DU PRÉSIDENT	3
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	4
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	6
LES DOSSIERS EN 2023	8
RÉSOLUTIONS	12
ÉTATS FINANCIERS	16

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2023 du Conseil de quartier de Pointe-de-Sainte-Foy aura été, à mon point de vue, une année de transition. Changements à la présidence, changements dans l'équipe, changements dans les modes d'opérations des conseils de quartier. De plus, notre quartier est en profonde mutation démographique. On parlait auparavant d'un quartier idéal pour les retraités, maintenant, nous devons parler d'un quartier riche en diversité culturelle, de jeunes et moins jeunes, de citoyens "de souche" et "de nouveaux arrivants". D'un quartier en densification, de maison de banlieue à des immeubles à 6 étages. Et je ne parlerai pas des changements dans le dossier Tramway! En fait, sur ce dernier point, j'aurais dû parler d'immobilisme.

Les changements sont aussi des occasions favorables. Il faut savoir les saisir.

J'ai joint le Conseil de quartier il y a deux années pour mettre l'épaule à la roue dans le projet de la revitalisation de la rue du Campanile. Nous étions devant une artère commerciale qui était triste à voir. L'animation et le dynamisme sont de retour au Campanile. Un autre membre du conseil, Pierre Laurin, s'intéressait à la possibilité d'établir un comptoir de la bibliothèque de Québec dans le quartier, le Conseil de quartier appuie l'idée et continue à promouvoir ce dossier. Luc Fournier avait fait une étude des traverses piétonnes du quartier. Nous en sommes à nous assurer que la traverse piétonne que nous estimons être la plus dangereuse du quartier devant le Carrefour la Pérade soit sérieusement sécurisée par les services de la ville.

Ces membres nous ont quittés en 2023, mais leurs idées sont encore vivantes au Conseil de quartier.

Depuis le mois d'avril, nous avons cherché à pourvoir les postes vacants et nous sommes fiers de dire que notre équipe de 10 personnes a été complétée en septembre. À partir de ce moment-là, nous nous sommes penchés sur la planification d'un plan d'action adapté aux nouvelles réalités du quartier et nous avons retenu 6 axes d'interventions que vous retrouverez dans [le plan d'action](#). Ainsi, Jean-Luc Lavoie et moi-même avons contribué à la revitalisation de l'artère du Campanile, Jacques Pelchat s'est occupé des dossiers ayant trait à l'urbanisme, Daniel Laporte et Alexandre Perras et moi-même avons travaillé à améliorer la sécurité des citoyens, sujet sur lequel Valérie Poirier a fait un beau travail en allant chercher une subvention du Programme de mobilité en sécurité routière qui sera versée en 2024. Louis Champoux et Diana Polovei ont réfléchi sur le Vivre ensemble et la mixité sociale, Marc Laporte garde un œil sur la culture et Suzanne Roy sur l'image du quartier et du conseil de quartier tout en effectuant un travail exemplaire dans la gestion des documents du conseil. Valérie Poirier a aussi milité pour reconnaître le travail des artisans de la conservation du Boisé Neilson. Andréa Giguère a, quant à elle, assuré la gestion de la trésorière et a fait de nombreuses publications sur notre site Facebook.

Il y a bien des raisons pour lesquelles on s'implique au Conseil de quartier. La règle d'or lorsqu'on vient travailler au conseil de quartier, on y vient pour le service à sa communauté.

Merci donc à mes collègues du Conseil du quartier pour les heures données à cette communauté. Merci en particulier à Jacques Pelchat et Valérie Poirier qui ont tenu la barre de la présidence en 2023, tâche ingrate parfois, mais tellement nécessaire. J'ai rencontré au Conseil des gens formidables avec lesquels il me fera toujours plaisir de prendre un café.

Réal Jean

Président

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

1. Description générale d'un conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de participation publique pour permettre aux instances décisionnelles de les consulter avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales. Il met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en regard de l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

Le conseil de quartier a été constitué à la demande de la population en février 2007. Les limites du territoire du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy sont illustrées par la carte ci-dessous :



3. Membres

Pour donner suite à la révision des modes d'opération d'un conseil de quartier, il est composé de onze membres: 4 postes réservés aux femmes, 4 postes réservés aux hommes, 3 postes cooptés (pour toute personne qui réside ou qui représente un commerce dans le quartier Pointe-de-Sainte-Foy). Les administratrices et les administrateurs doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électives. Au cours de 2023, le conseil d'administration était composé des membres suivants :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy		
Fonction	Janvier à avril	Avril à décembre
<i>Postes</i>	<i>Jusqu'à l'AGA du 26 avril</i>	<i>Depuis le 26 avril et 27 septembre 2023</i>
Président	Jacques Pelchat	<ul style="list-style-type: none"> • Valérie Poirier jusqu'au 1er novembre • Réal Jean à partir du 1^{er} novembre
Vice-président	(poste non comblé)	Louis Champoux
Secrétaire	Pierre Laurin	Suzanne Roy
Trésorière	Andréa Giguère	Andréa Giguère
Administratrice	Maryse Vaillancourt	<ul style="list-style-type: none"> • Pierre Laurin jusqu'au 1er mai • Alexandre Perras à partir du 27 septembre 2023
Administrateur	Renée Paradis (décédée en décembre 2022)	Jacques Pelchat
Administratrice	Valérie Poirier	<ul style="list-style-type: none"> • Louise Lacerte jusqu'au 1^{er} mai • Diana Polovei à partir du 27 septembre 2023)
Administrateur	Réal Jean	Président à partir du 1er novembre
Administrateur	Luc Fournier	Daniel Laporte
Administrateur coopté		Marc Laporte à compter du 27 septembre 2023
Administrateur coopté	Joanne Elsener	Louis Champoux
Administrateur coopté	Jean-Luc Lavoie	Jean-Luc Lavoie
Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy	Anne Corriveau	Anne Corriveau

5. Communications publiques

Présence dans les médias traditionnels

Au cours de 2023, le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a fait l'objet d'un article lors de la remise de son Prix Voisins remarquables dans le Journal de Sainte-Foy du mois de novembre 2023.

Présence dans les médias sociaux

Entre janvier et décembre 2023, environ 75 publications ont été partagées sur le fil d'actualités en plus des publications provenant de quelques membres du groupe. Les contenus publiés visaient essentiellement à :

- Informer les résidents et collaborateurs du conseil de quartier des actions pertinentes planifiées ou prises par ses administrateurs (décision, projet ou dossier à l'étude, consultation, etc.)
- Promouvoir l'élection annuelle, les postes à combler et partager les publications des personnes sollicitant des appuis à leur candidature comme administrateur du conseil.
- Reconnaître la contribution de résidents du quartier (arrivées et départs au conseil, initiative remarquable, etc.).
- Partager, dans un esprit de collaboration réciproque, certaines publications d'autres organismes touchant le quartier dans le respect de la raison d'être du conseil de quartier.
- Partager les publications des résidents souhaitant soulever ou commenter un enjeu d'actualité touchant le quartier.

Entre janvier et décembre 2023, le nombre de membres du groupe Facebook est passé d'environ 275 à 325 personnes.

LES DOSSIERS EN 2023

Rencontres de travail

Le Conseil d'administration a tenu 3 réunions de travail, soit les 15 février, 15 juin, 6 septembre 2023. Ces réunions ont permis de discuter plus en détail de certains dossiers, dont le [plan d'action 2023-2024](#). Le conseil a revu les temps accordés à chaque élément de l'ordre du jour afin de consacrer plus de temps avec les citoyennes et les citoyens qui assistent aux assemblées publiques. L'objectif étant de terminer nos rencontres vers 21 heures.

6. Revitalisation de la rue du campanile

Jusqu'au début des années 2020, l'entretien et la mise en valeur de la rue privée du Campanile ont été sérieusement négligés par ses propriétaires, au grand dam des résidents du quartier. Depuis lors, grâce aux interventions de citoyens responsables, les autorités municipales ont accepté de s'impliquer dans la revitalisation de la rue. Dès lors, le Conseil de quartier a mis la main à la pâte et contribue activement à la réalisation de plusieurs actions très appréciées des citoyens de Sainte-Foy.

- M. Jean-Luc Lavoie, représentant des gens d'affaires, souligne que les autorités de la Ville ont convié les commerçants à une rencontre en février pour discuter des programmes de subvention et des projets en vue de dynamiser la rue du Campanile qui fait, d'ailleurs, partie du **projet-pilote** de la Ville pour la revitalisation des artères commerciales. La Ville offre également de les accompagner dans la démarche de création d'une société de développement commercial pour les gens d'affaires du secteur du Campanile.
- M. Réal Jean fait l'historique du projet d'animation pour la rue et le Parc du Campanile. Alors que plusieurs parlaient de la nécessité d'asphalter la rue, et de municipaliser la rue, M. Jean proposait un plan d'animation de la rue du Campanile. Ce n'est qu'en février 2023 que le projet final fut déposé et approuvé par le conseil. Suite à un appel d'offres de la ville, la responsabilité du projet est transférée à l'organisme Loisirs St-Benoît qui devient alors porteur du projet. En effet, il n'est pas dans le mandat du CQPSF de participer aux soumissions de tels projets. Deux propositions furent soumises et celle de J-EM Événements est choisie pour assurer l'animation de la rue du Campanile en 2023.
- M. Pierre Laurin s'est fait le porteur du projet d'ajout d'une bibliothèque, notamment en se basant sur l'étude réalisée sur le réseau de bibliothèques à travers le Québec, qui révèle que Québec fait plutôt piètre figure en ce domaine. Il souhaiterait que le Service de la culture de la Ville se penche sur l'idée d'une bibliothèque dans ce secteur, qui pourrait s'intégrer à la vision de revitalisation du Campanile. Ce projet fait l'objet de commentaires plus exhaustifs au point 2.2 de ce rapport.
- À la suite de l'annonce du projet d'intérêt pour la revitalisation de certaines artères de la Ville, les commerçants du secteur de la rue du Campanile, sous l'instigation de M. Jean-Luc Lavoie, ont procédé à la reconstitution de l'Association des Gens d'affaires.
- Parmi les activités dignes de mention, il faut souligner la contribution de la Brigade lyrique de l'Opéra de Québec qui a accepté d'offrir deux prestations musicales de haut niveau.
- Tous les commerçants de la rue ont reçu l'information concernant les différents événements à venir. Une copie de cette information a également été transmise aux

résidents des logements avoisinants.

- **Un comptoir postal** sera bientôt accessible dans le secteur du Campanile, évitant ainsi de longs déplacements des résidents à celui qui est situé au Carrefour La Pérade.
- **Après une saison riche en festivités variées**, M. Lavoie résume les activités qui ont eu lieu dans la rue du Campanile au cours de l'année:
 - 1 000 personnes étaient présentes à l'évènement « Le Campanile brille ».
 - Un partenariat avec l'Opéra de Québec pour deux représentations de la Brigade lyrique a permis à 225 personnes de profiter de ces représentations.
 - La Fête du Campanile a été célébrée par près de 600 personnes et « Le Campanile célèbre ses arts » a attiré environ 500 visiteurs.
- Les commerçants sont plus que jamais mobilisés; la constitution d'une association des gens d'affaires réunissant des commerces leur a donné **accès aux programmes de la Ville de Québec**. À ce titre, la ville a octroyé une subvention de 50 000 \$ pour l'illumination de la rue et une de 25 000 \$ pour la promotion de l'artère commerciale.
- Le conseil de quartier invite par le fait même les membres à visionner sur sa page Facebook les images aériennes captées par drone lors des évènements.

7. **Projet de bibliothèque**

Le quartier de Pointe-de-Sainte-Foy n'est pas desservi par le réseau de la bibliothèque de la ville de Québec; l'aménagement d'une bibliothèque sur la rue du Campanile à l'image de la bibliothèque de Saint-Sauveur située au 270, rue de Carillon dans le quartier Saint-Sauveur à Québec pourrait constituer un apport complémentaire important aux investissements de la ville de Québec pour la revitalisation de cette artère commerciale.

Or, le service de la Culture, Patrimoine et Relations internationales de la ville de Québec détient l'expertise nécessaire pour procéder à l'analyse d'opportunité et de faisabilité pour l'ajout d'une nouvelle succursale du service de bibliothèque de la ville de Québec.

Selon le portrait national 2022 des bibliothèques publiques, évaluation dans le cadre du programme BiblioQUALITÉ, la performance globale de la Capitale nationale laisse une place importante à l'amélioration avec une note globale de 57%, soit 9% en dessous de la moyenne provinciale; le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, rédigé à Paris en 1994 mentionne, entre autres, que la bibliothèque publique est une porte locale d'accès à la connaissance dont les services sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social.

Les bibliothèques sont une richesse à valeur inestimable et contribuent à la qualité de vie des citoyens de toute génération en assurant l'accès à l'information, à la connaissance et à la culture; la bibliothèque demeure le lieu culturel le plus fréquenté au Québec, bien au-delà des cinémas ou des musées. À ce propos, le Conseil a transmis à la Ville la résolution CQPSF-23 CA 1, citée en fin de ce rapport à la page 13.

En mars 2023, la ville a répondu qu'une analyse d'opportunité et de faisabilité pour l'ajout d'une nouvelle succursale dans le secteur de la Pointe-de-Sainte-Foy pourrait être considérée dans le cadre de cet exercice qui sera mené au courant de l'année 2023. Le CQPSF attend les résultats de cet exercice.

À la suite de la démission de Pierre Laurin, Jean-Luc Lavoie pilote le dossier "bibliothèque" pour le compte du conseil.

8. SÉCURITÉ DES CITOYENS

Traverses piétonnes

Plusieurs résolutions ont été transmises à la ville pour demander ou sécuriser les traverses piétonnes dans le quartier.

- En début d'année, M. Luc Fournier a fait l'inventaire des traverses piétonnes du quartier en vue d'acheminer cette liste au service du transport et de la mobilité intelligente.
- M. Daniel Laporte a préparé un document de suggestions pour la sécurité routière, qu'il présente à l'assemblée à l'aide d'un support visuel. Ces suggestions incluent un marquage plus visible des traverses routières, une amélioration visuelle des panneaux des passages piétonniers ; une mise en place des mesures physiques pour une meilleure cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons.
- M. Daniel Laporte présente une carte interactive des traverses piétonnes du quartier. Puisque la vitesse est limitée à 30 km/h sur l'avenue des Compagnons, qu'une forte circulation (autobus, automobiles et camions) y est fréquente, qu'il y a présence d'écoliers, une solution pour indiquer la limite de vitesse doit y être trouvée.
- **La ville ayant réitéré son programme de mobilisation en sécurité routière**, Mme Valérie Poirier a accepté de compléter la demande de subvention de 3 000 \$ du programme offert par la ville.
- Le conseil a identifié les quatre secteurs qu'il considère comme les endroits prioritaires.

Il s'agit de :

- la traverse piétonne sur le chemin des Quatre-Bourgeois, face au Carrefour de la Pérade,
- l'avenue des Compagnons face au collège des Compagnons,
- du chemin Sainte-Foy, entre la rue Laudance et la rue Grandjean,
- la traverse du Versant nord au coin de la rue Alain.

En tout, six (6) résolutions concernant la sécurité des piétons ont été adoptées et transmises aux autorités municipales en cours d'année. Voir CQPSF-23-CA-10, 47, 56,70,78 et 79 en page 13.

Chemin du Pavillon conduisant à la plage Jacques-Cartier

En mars, M. Jacques Pelchat a formulé une résolution visant une plus grande sécurité routière sur le Chemin du Pavillon.

En mai 2023, la ville a répondu qu'un intervenant de la Ville viendrait présenter les deux propositions d'aménagement de rue partagée pour la rue du Pavillon, lorsque les plans seront terminés.

9. Vélo

Les membres du Conseil de quartier ont porté deux actions pour les cyclistes

● Table de concertation Vélo

M. Daniel Laporte a été désigné comme représentant du conseil à la Table de concertation Vélo. M. Perras est en soutien à M. Laporte.

● Demande stations À vélo dans le quartier

Mme Valérie Poirier a transmis une résolution au RTC afin de demander d'installer des stations à Vélo dans le quartier. Le RTC a répondu que ses équipes analysent actuellement les résultats de la saison 2023 et planchent sur la répartition optimale des stations pour la prochaine saison. Une annonce sera faite à cet effet au lancement de la saison 2024 dans quelques mois.

10. Situation d'immigration

Un projet de participation citoyenne concernant la situation d'immigration dans la ville de Québec a eu lieu le 28 septembre 2023. Mme Diana Polovei y a représenté le conseil.

En suivi de la séance d'information sur la Vision de l'immigration, Mme Polovei brosse le tableau de l'immigration selon les statistiques de 2021.

- 45 235 immigrants permanents sont venus s'établir à Québec,
- + environ 25 000 étudiants, dont 50 % sont des étudiants de l'université Laval
- + les réfugiés, environ 3 000 Ukrainiens • + réfugiés parrainés

Plus du 1/3 des immigrants choisissent l'arrondissement Sainte-Foy en raison de :

- La présence des écoles de francisation
- La présence de plusieurs écoles, Cégeps et Université
- Les bons services de transport en commun
- Bonnes possibilités d'emplois (Centres d'achats, épiceries, institutions et gouvernement). Bien que la ville fournisse des efforts, les moyens sont limités et amènent de la frustration chez les immigrants, notamment en termes de :
 - Classes de francisation. — L'attente est de 5 à 6 mois;
 - Délais pour accorder des résidence permanentes qui peuvent aller jusqu'à 6 ans.
 - Manque crucial de garderies, ce qui confine les femmes à la maison et les oblige à vivre d'aide sociale et d'aide alimentaire.
- La ville rencontre un problème de rétention malgré un manque de main-d'œuvre.
- Des projets pouvant être soutenus éventuellement par le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, seront identifiés.

11. Autres

- **Pistes de ski de fond du Boisé des Compagnons:** M. Luc Fournier a discuté avec des membres du conseil d'établissement de l'École des Compagnons dans les derniers mois pour ensuite contacter la Ville. Le conseil souhaite toujours que le responsable de la Ville soit à l'écoute de ses recommandations pour améliorer la qualité de l'entretien des pistes de ski de fond pour une meilleure cohabitation avec les marcheurs.
- **Déneigement de la piste cyclable longeant le Boulevard du Versant-Nord**

Malgré les demandes du Conseil de quartier, la ville ne prévoit pas de déneiger le lien cyclable sur Versant-Nord à court terme, car le lien est situé en majorité sur l'emprise ferroviaire du CN. La Ville n'en est donc pas propriétaire, ce qui complique l'obtention d'approbation pour son déneigement.

12. ACTIVITÉS DE PARTICIPATION PUBLIQUE, DEMANDES D'APPUI ET RELATIONS AVEC LES AUTRES CONSEILS DE QUARTIER

Au fil de l'année 2023, les membres du conseil ont également participé à diverses séances d'information organisées par la Ville de Québec ou d'autres organisations partenaires.

Nous avons participé notamment aux présentations des dossiers suivants :

- Grands chantiers 2023
- Projet de logement social au 909, Pie XII
- Futur projet résidentiel au 3500 chemin des Quatre-Bourgeois
- Boulevard Neilson - Nouveaux aménagements en mobilité active

RÉSOLUTIONS

1. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-03

Sur proposition de Mme Andréa Giguère dûment appuyée par Mme Valérie Poirier, il est résolu que le Conseil de quartier Pointe-de-Sainte-Foy fixe la date de l'assemblée annuelle au 26 avril 2023 qui se tiendra au Collège des Compagnons.

2. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-09

Sur proposition de M. Jacques Pelchat, appuyée par M. Jean-Luc Lavoie, il est résolu d'appuyer la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier.

3. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-10

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu de transmettre au Service de transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec, le document « Rapport sur la sécurité des passages piétonniers » préparé par Luc Fournier et déposé au CQPSF. Le Conseil

demande également à la Ville d'évaluer la dangerosité des intersections concernées et de lui faire part des moyens envisagés pour rendre plus sécuritaires ces passages piétonniers.

4. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-11

Sur proposition de Mme Andréa Giguère appuyée par Mme Maryse Vaillancourt, il est résolu de demander au Service de la Culture, Patrimoine et Relations internationales de la Ville de Québec de procéder à l'analyse d'opportunité et de faisabilité pour l'ajout d'une nouvelle succursale du service de bibliothèque de la ville de Québec sur la rue du Campanile à l'image de celle déjà implantée dans le quartier Saint-Sauveur de Québec au 270 rue de Carillon.

5. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-12

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M. Jacques Pelchat, le Conseil de quartier de la Pointe de Sainte-Foy demande à la Ville de Québec de prévoir le déneigement de la piste cyclable protégée qui est située dans l'axe du boulevard du Versant- Nord, entre l'accès vis-à-vis l'avenue de Montbray à l'Est et le chemin Sainte-Foy à l'ouest, sur une distance approximative de 5,7 km, pour la période hivernale de l'année 2023-2024 et les années subséquentes.

6. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-16

Sur proposition de M. Réal Jean, appuyée par M. Jean-Luc Lavoie, il est résolu de demander au contentieux de la Ville des précisions sur la situation de conflit d'intérêts pour un membre de Conseil de quartier, notamment lorsqu'il travaille sur un projet du Conseil à déposer à la Ville :

- Lorsqu'il annonce au Conseil qu'il est intéressé à travailler sur un dossier particulier d'intérêt au Conseil lors de la distribution des tâches ;
- Il présente, dans un rapport, le fruit de son travail au Conseil qui le reçoit et en discute ;
- Il tente de faire avancer le projet au Conseil lors des réunions de celui-ci ;
- Il rencontre les intervenants extérieurs au Conseil pour connaître les tenants et aboutissants toujours en tenant avisés les membres du Conseil ;
- Pourquoi alors, au moment où le projet est à un moment critique d'avancement, le Conseil déclare-t-il le membre en conflit d'intérêts, considérant que ce travail est fait bénévolement et que le membre en question ne retire aucun avantage pécuniaire de ce travail?

7. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-47

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M. Jacques Pelchat, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la Ville de Québec de mettre en place rapidement des solutions pour sécuriser l'avenue des Compagnons et ralentir la circulation dans sa portion entre la rue Senneterre et l'avenue Laudance, à l'image des interventions réalisées sur le chemin Sainte-Foy vis-à-vis de l'école du Campanile et sur le boulevard Neilson en face de l'école Cœur-Vaillant.

8. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-48

M. Daniel Laporte propose, appuyé par M. Jacques Pelchat, que le CQPSF demande à la Ville de Québec de :

- Sécuriser rapidement tous les passages piétons de notre quartier : augmenter la visibilité et accroître le respect du code de la sécurité routière envers les piétons ;
- Planifier rapidement des passages piétonniers aux endroits appropriés et dangereux ;
- Mettre en place des mesures permanentes pour faire respecter les limites de vitesse (radars, avertisseurs fixes, affiches routières plus visibles, etc.);
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation et de répression avec la collaboration du service de police de la ville de Québec.

M. Jacques Pelchat suggère une proposition de mise en dépôt, qui est appuyé par M. Jean-Luc Lavoie. M. Jean-Luc Lavoie suggère de relire le procès-verbal de juin 2018, car certaines réponses aux différents questionnements avaient déjà été obtenues.

9. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-56

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M. Alexandre Perras, il est résolu de demander au STMI de venir présenter au Conseil de quartier de la Pointe-de-Ste-Foy les interventions prévues en matière de sécurité routière pour le quartier, notamment :

- Les interventions qu'il reste à réaliser de la stratégie de sécurité routière 2020-2024 pour PSF
- Les interventions prévues dans le prochain plan de SSR pour PSF
- Les critères qui motivent les décisions prises pour la SSR
- Quelles consultations sont prévues pour la prochaine SSR et comment le CQ peut se préparer à y participer.

10. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-70

Sur proposition de Suzanne Roy, appuyée par Jacques Pelchat, il est résolu que le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la Ville de Québec de :

- Refaire et réparer les trottoirs des rues identifiées dans le but d'assurer la sécurité des citoyens durant les quatre saisons et qu'à titre de mesure correctrice urgente, la Ville de Québec procède à des réparations urgentes aux endroits le nécessitant. Les proposeurs demeurent à la disposition des autorités compétentes pour les accompagner dans leur visite visant à constater l'état des lieux.
- Annexe Carte Liste des photographies Points A à B : Rue Laudance, photographies numérotées 1 à 9 Points B à C : Avenue des compagnons, photographie 10 Points C à D : Rue Grand Jean, photographies 11 à 21 (avant les travaux), ainsi que A, B et C (travaux effectués) Points D à A : Avenue McCartney et chemin Sainte-Foy, photographies 22 à 27 Points E à F : sentier, photographies 28 à 31 M. Jacques Pelchat transmettra les photos à Mme Éloïse Gaudreau par un lien Google Drive.

11. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-71

Sur proposition de Mme Valérie Poirier, appuyée par Mme Suzanne Roy, il est résolu que: Le conseil de quartier de la Pointe de Sainte-Foy demande que son territoire soit desservi par le service de vélo-partage àVélo à assistance électrique. Nous proposons trois lieux pour l'établissement de stations, soit le Carrefour la Pérade, situé sur le chemin des Quatre-Bourgeois, l'édifice du ministère du Revenu, ainsi que l'artère commerciale du Campanile.

12. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-75

Sur proposition de M. Jean-Luc Lavoie, appuyé par M. Jacques Pelchat, il est résolu de réitérer l'appui du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy au projet de tramway.

13. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-78

Sur proposition de M. Daniel Laporte appuyé par M. Alexandre Perras, il est résolu que le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la ville de Québec une réponse rapide concernant les 3 intersections jugées prioritaires, à savoir le chemin des Quatre-Bourgeois, face au Carrefour La Pérade, la rue des Compagnons, secteur du Collège et le boulevard Versant-Nord près de la rue Alain.

14. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-79

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyé par M. Louis Champoux, il est résolu que le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy demande à la ville de Québec de:

- Sécuriser rapidement toutes les traverses piétonnes, augmenter leur visibilité et accroître le RESPECT du code de la sécurité routière envers les piétons par des campagnes de sensibilisation et de répression avec la collaboration du service de police de la ville de Québec en adoptant les mesures suivantes :
- Planifier et mettre en place rapidement des traverses piétonnes SÉCURITAIRES aux endroits dangereux et accidentogènes (résolution déjà soumise);
- Planifier de peindre rapidement chaque printemps les traverses piétonnes dont la peinture a disparu durant l'hiver ou de planifier des projets de peinture à l'époxy afin d'accroître la durée de vie de ces signalisations ;
- Mettre en place des mesures permanentes afin de faire respecter les limites de vitesse officielles de notre quartier telles que des panneaux permanents, des dos d'âne, des feux clignotants, etc.

15. RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-80

Sur proposition de M. Jean-Luc Lavoie appuyé par M. Daniel Laporte, il est résolu que le conseil d'administration du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy mandate Mme Valérie Poirier pour remplir le formulaire de demande de subvention pour des panneaux de sensibilisation dans le cadre du projet de mobilisation à la sécurité routière.

ÉTATS FINANCIERS

En 2023, 1308.59 \$ ont été déboursés afin d'assurer les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier et l'encaisse était de 1188.57 \$ au 31 décembre 2023.

1.1. Bilan au 31 décembre

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2023	2022
Actif		
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse	1188,57 \$	356,55 \$
Compte à recevoir	1310,00 \$	2150,00 \$
Total de l'actif	2498,57 \$	2506,55 \$
Passif		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes à payer	0,00 \$	0,00 \$
Total du passif	0,00 \$	0,00 \$
Actif net	2498,57\$	2506,55 \$

1.2. État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre.

	2023	2022
Produits		
Subvention - Ville de Québec (Fonctionnement)	2150,00 \$	1125,00 \$
Ristourne	0,61 \$	0,56 \$
Total des produits	2150,61 \$	1125,56 \$
Charges		
Secrétariat	1035,00 \$	1080,00 \$
Immatriculation (Registraire des entreprises)	38,00 \$	37,00 \$
Réunions de travail	112,90 \$	0,00 \$
Réalisation du plan d'action	87,29 \$	103,70 \$
Publicité et promotion	0,00 \$	0,00 \$
Intérêts et frais bancaires	35,40 \$	35,40 \$
Total des charges	1308,59 \$	1 256,10 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	842,02\$	(130,54\$)

